



L'écologie urbaine passe par l'Île-Saint-Denis

hôtel de ville
1, rue Méchin
93 450
L'Île-Saint-Denis

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

Seule ville du continent qui soit une île, à quelques kilomètres au nord de Paris, l'Île-Saint-Denis est un site qui dispose d'un patrimoine naturel remarquable. Longue bande de terre au milieu d'une courbe de la Seine, cette île en forme de banane (ou de boomerang) fut longtemps une halte marinière de choix. Trait d'union entre deux départements, la petite île de banlieue ne demande qu'à jouer son rôle dans l'ensemble régional de l'Île-de-France, comme enjeu régional d'écologie urbaine.

Un développement urbain respectueux de l'environnement, défini en rapport étroit avec les habitants forment les axes de ce projet, conçu par le conseil municipal et les citoyens (février 2002), dans l'esprit de la Charte de qualité des infrastructures de transport élaboré par le Conseil régional d'Île-de-France (mars 2000).

Un désir nommé « tramway »

L'arrivée prochaine du tramway à l'horizon 2006 (prolongement de la ligne T1) au cœur du centre ville est un événement important du futur de l'île. Attendu par les habitants, souhaité par les élus, il permet aussi d'envisager une requalification de l'espace urbain en accord avec ses utilisateurs.

Nouveau moyen de transport et de liaison alternative à l'automobile, le tramway implique aussi des flux de voyageurs et de visiteurs nouveaux. Son implantation doit être envisagée sous différents angles, tant en termes de ressources naturelles et urbaines que des fonctions sociales (économiques, culturelles). C'est aussi tout le sens d'une insularité et d'une identité propre à la communauté ilodionysienne qui est en question. C'est pourquoi la participation des habitants s'impose comme vecteur de la réussite du projet.

Les chantiers de l'avenir de l'île

L'arrivée du tramway et la requalification du centre ville qui lui est liée sont l'occasion d'une consultation des citoyens sur l'avenir de l'île à plus grande échelle. Deux grands projets ont été lancés dans cet esprit :

- le « **chantier du devenir** » : sous l'égide d'une équipe d'urbanistes de l'EPPUR et d'étudiants du DESS de l'université Paris XII, le projet consiste en une mise en perspectives du plan urbain à moyen terme avec consultation participative et générative des habitants ;
- **L'atelier public d'urbanisme et de déplacements** : créé à l'occasion de l'arrivée du tramway pour informer et évaluer les conséquences avec la population.